

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2015-41 en date du 15/06/2015 fixant les tarifs des transports scolaires pour l'année 2015-2016 :

Le Conseil Municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 15 Juin 2015, à 19H30, suivant convocation en date du 10 Juin 2015, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Mme DUFOUR Aurore a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	14	0	14	14	14	0

Présents : MM. FAUCHER Alain, LATOUR Christelle, BABAUDOU Pascal, DUCHEZ Michel, JACQUET Michel, DUBREUIL Marc, ARMAND Thierry, BERGER Thierry, ALAMARGOT Sylvie, DUFOUR Aurore, HARGE Andrée, DESROCHE Roger, GILLES Dominique, CASTANET Christine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Considérant le barème départemental des participations familiales pour les transports scolaires 2015-2016,

FIXE le montant de la participation des familles pour l'année scolaire 2015/2016 comme suit :

- 1^{er} enfant transporté : 65,00 €,
- A partir du 2^{ème} enfant transporté : 32,50 €,
- Elève résidant à moins de 3 km de son établissement scolaire : application du tarif premier ou deuxième enfant transporté,
- Elève transporté sous condition de ressources : gratuit,
- Elève fréquentant un établissement hors de sa zone de proximité ou résidant en dehors de la commune : 250,00 €.

PRECISE que les règlements seront effectués en trois fois selon le calendrier suivant :

	septembre	février	juin
1er enfant	25,00 €	20,00 €	20,00 €
2ème enfant et suivant	12,50 €	10,00 €	10,00 €
Elève hors zone de proximité	100,00 €	75,00 €	75,00 €

A La Geneytouse, le 16 Juin 2015

Le Maire,

Alain FAUCHER

